

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 48 (2021)
Heft: 3

Rubrik: Impressum

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Nouvelle chance pour le vote électronique

La ville de Zurich envoie mes documents de vote à temps. Mais soit je ne les reçois pas, soit je les reçois trop tard pour les réexpédier par courrier, soit je les reçois après la votation. Jusqu'au redémarrage du vote électronique, l'envoi via les ambassades me paraît être la solution idéale, même si cela représente un énorme travail pour elles, comme celle de Thaïlande, par exemple, où vivent des milliers de Suisses.

ROLF RAMSEYER, NONGPRUE, THAÏLANDE

Il est vraiment regrettable qu'on n'ait encore trouvé aucune forme adéquate de participation politique par voie électronique. Ainsi, je suis privé du droit et du devoir de voter. Je suis persuadé que cela n'a rien à voir avec des obstacles financiers ou techniques, mais avec le fait qu'on considère ce problème comme non urgent et qu'il manque une volonté commune pour y remédier.

NOEL FREI, ADDIS-ABEBA, ÉTHIOPIE

Il est très important pour notre démocratie que le vote puisse se faire facilement. Le système genevois que j'utilisais à chaque votation était bien plus sûr que le vote par correspondance où nous n'avons pas la preuve que notre enveloppe est bien arrivée et ne s'est pas perdue en chemin! C'est vrai que la démocratie a un coût. Mais il faut savoir, si au nom des finances, nous voulons diminuer la portée de la démocratie des citoyens suisses.

SACHA PERZOFF, MONTPELLIER, FRANCE

Merci pour cet article instructif. Naturellement, la Confédération doit participer financièrement à la création d'un système d'e-voting. Pour nous, les Suisses de l'étranger, ce sont surtout les sujets nationaux qui sont intéressants. Et aujourd'hui, il est possible de mettre sur pied un système de vote électronique sûr. Au moins aussi sûr que les votations sur papier, qui peuvent également être manipulées. Il ne faut pas être naïf au point de penser que les bulletins de vote traditionnels sont infaillibles.

MATTHIAS BRIAN, SUNDSVALL, SUÈDE

Le vote électronique est absolument indispensable pour les Suisses de l'étranger. C'est le seul moyen pour nous d'être certains que notre voix a bien été prise en compte. Je l'ai utilisé pendant des années et n'ai jamais eu aucun problème. Pour moi, une confirmation immédiate que ma voix a été prise en compte est bien plus importante qu'une trace sur papier.

ROGER SUHR, INDIANAPOLIS, ÉTATS-UNIS

Le système d'e-voting devrait être réglementé par l'État, de manière centralisée. En ce qui concerne les coûts, la Confédération devrait accorder davantage de valeur au fait que les Suisses de l'étranger puissent exercer leur droit de vote. En attendant, il serait bon de pouvoir envoyer le courrier via l'ambassade.

GILBERT LAISSUE, CHONBURI, THAÏLANDE

Peter Schneider et le coronavirus



Quel commentaire pertinent et honnête venant d'un compatriote suisse! En Nouvelle-Zélande, nous avons réussi à éradiquer le virus, mais cela s'est fait malgré les protestations de certains récalcitrants qui étaient du même avis que de nombreux Suisses et leurs dirigeants. Les autorités ont gardé leur sang-froid et suivi les conseils des scientifiques.

Les virus doivent être traités comme des agents infectieux, sans exception pour l'économie ou les préférences personnelles. Comme le dit le docteur Schneider, les travailleurs ne peuvent pas être en bonne santé, s'ils passent après les intérêts commerciaux.

GILBERT BARBEZAT, DUNEDIN, NOUVELLE-ZÉLANDE

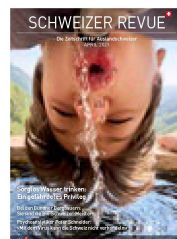
Je suis étonnée de lire cet article, moi qui pensais que la Suisse était au-dessus de tout soupçon. Mais aujourd'hui il faut s'attendre à tout, hélas. Mais après tout, nous sommes tous faillibles, l'important c'est de reconnaître ses erreurs et de faire mieux au prochain pépin.

MARIE FRANÇOISE MAAG, PARIS, FRANCE

Merci pour cet article, cet homme est d'une grande lucidité. Je n'ai pas à juger du choix de chaque pays dans la gestion de ce virus, mais la vie de chacun doit rester la priorité.

DANIEL CHOLLET, FRANCE

La «Revue Suisse» en général



J'ai trouvé le numéro d'avril de la «Revue Suisse» excellent. Tous les articles concernaient des thèmes actuels et présentaient une argumentation ouverte sur un ton convaincant. Le choix des sujets montrait bien que les voix critiques, en Suisse, ne veulent et ne doivent plus se cacher.

IRENE VON HARTZ, BAD BERLEBURG, ALLEMAGNE

IMPRESSUM:
La «Revue Suisse», qui est destinée aux Suisses de l'étranger, paraît pour la 47^e année en allemand, français, anglais et espagnol, en 14 éditions régionales, avec un tirage total de 431 000 exemplaires, dont 253 000 électroniques. Les nouvelles régionales paraissent quatre fois par

an. La responsabilité du contenu des annonces et annexes publicitaires incombe aux seuls annonceurs. Ces contenus ne reflètent pas obligatoirement l'opinion de la rédaction ni celle de l'organisation éditrice.
DIRECTION ÉDITORIALE: Marc Lettau (MUL), rédacteur en chef; Stéphane Herzog (SH); Theodora Peter (TP);

Susanne Wenger (SWE); Direction Consulaire, Innovation et Partenariats, responsable de la rubrique «Nouvelles du Palais fédéral».
ASSISTANTE DE RÉDACTION: Sandra Krebs
TRADUCTION: SwissGlobal Language Services AG; **DESIGN:** Joseph Haas, Zurich; **IMPRESSION:** Vogt-Schild Druck AG, 4552 Derendingen.

ADRESSE POSTALE: Éditeur/rédaction/publicité: Organisation des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, 3006 Berne, tél. +41313566110. IBAN: CH97 0079 0016 1294 4609 8 / KBBECH22
E-MAIL: revue@swisscommunity.org

Clôture de rédaction de cette édition: 31 mars 2021

Tous les Suisses de l'étranger enregistrés auprès d'une représentation suisse reçoivent la revue gratuitement. Les personnes n'ayant pas la nationalité suisse peuvent s'abonner (prix pour un abonnement annuel: Suisse, CHF 30.-/étranger, CHF 50.-). La revue sera expédiée aux abonnés directement de Berne. www.revue.ch

CHANGEMENT D'ADRESSE: prière de communiquer votre nouvelle adresse à votre ambassade ou à votre consulat; ne pas écrire à Berne.

